

## Projet de Loi de Finances 2026

### Menace sur le réseau consulaire : un risque majeur pour l'économie du Grand Est

La CCI Grand Est, représentée par son président Jean-Paul Hasseler, avec l'appui des Présidents des CCI territoriales, alerte sur les conséquences économiques et sociales du Projet de Loi de Finances qui prévoit une baisse d'un tiers des ressources des Chambres de Commerce et d'Industrie, soit 175 millions € à l'échelle nationale.

À l'échelle régionale, cette menace représente une perte de 11,8 millions € sur une ressource totale de 35,5 millions.

Une telle mesure fragiliserait significativement le maillage économique régional et menacerait près de 150 emplois dans les CCI de la région.

Dans le Grand Est – 430 000 entreprises, 2 millions de salariés, 2<sup>ème</sup> région industrielle de France et 3<sup>ème</sup> région exportatrice avec 65 milliards € d'exportations par an - l'affaiblissement du réseau consulaire serait un choc économique majeur.

#### Un signal d'alarme pour l'économie régionale

Depuis 2013, les CCI ont déjà subi une baisse de 66 % de leurs dotations publiques et engagé une réduction de 56 % de leurs effectifs. Dans le Grand Est, le réseau est passé de 12 CCI en 2017 à 8 aujourd'hui avec un effectif réduit de 1200 à quelque 700 collaborateurs.

Cette transformation a été conduite sans rupture de service, grâce à une forte mutualisation et à la mobilisation des équipes de terrain.

#### Un acteur économique incontournable

Les CCI du Grand Est accompagnent chaque année plus de 200 000 entreprises dans les indispensables transitions (numérique, écologique, RH) et le développement international ou les adaptations aux mutations économiques.

*« Cette réduction de moyens, après 13 années de contraction budgétaire et de profondes réformes internes met en péril notre capacité à remplir nos missions de service public économique. Les CCI ne demandent pas de privilège mais la reconnaissance de leur rôle, de leur efficacité et de leur utilité pour les entreprises et les territoires. »* précise Jean-Paul Hasseler, Président de la CCI Grand Est

Selon l'étude indépendante *OpinionWay 2025*, chaque euro investi dans les CCI génère au moins 4€ de valeur pour l'économie.

Supprimer 30 % de leurs ressources reviendrait à détruire près de 2 milliards € de valeur ajoutée à l'échelle nationale.

*« Nous ne sommes pas une agence de l'État, mais des acteurs économiques de terrain dirigés par des chefs d'entreprise bénévoles »* rappelle Jean-Paul Hasseler

#### Des exemples concrets dans les territoires du Grand Est

##### L'export et la coopération transfrontalière

Le Grand Est est la 3<sup>ème</sup> région exportatrice de France et la 1<sup>ère</sup> vers l'Allemagne avec plus de 16 milliards d'euros d'échanges par an. Grâce à CCI International Grand Est, 4800 entreprises ont été sensibilisées à l'export et 150 accompagnées dans leur développement international. Ces actions collectives soutiennent les filières stratégiques (agro, santé, technologies, industries) et participent à la compétitivité régionale.

Dans le domaine transfrontalier, la CCI agit de concert avec ses partenaires allemands, belges, suisses et luxembourgeois pour soutenir la filière automobile qui compte 800 entreprises et 80 000 emplois. Le programme INTERREG Grand Région PAE-e-green, par

exemple, permet d'évaluer la pesée carbone des pièces et de promouvoir des boucles d'économie circulaire dans la production industrielle.

### **La ruralité et le maintien d'un maillage territorial**

Dans les territoires ruraux, les CCI constituent souvent le dernier maillon public de proximité pour les entreprises et les collectivités. Réduire les dotations reviendrait à priver ces territoires d'un appui économique structurant. **La CCI de Troyes et de l'Aube** a accompagné à Salon (Aube) la réouverture d'un restaurant communal en réalisant une étude de viabilité et en formant les porteurs de projet. **À Étain dans la Meuse**, son analyse d'impact sur l'arrivée de personnels militaires a permis d'ajuster l'offre de logements et de services. À Saint-Dié-des-Vosges, **la CCI des Vosges** a contribué à la création d'une maison médicale essentielle à la revitalisation économique et sociale du secteur.

### **La formation et l'apprentissage**

Les CCI sont le 2<sup>ème</sup> réseau formateur de France derrière l'Éducation nationale.

En Grand Est, elles forment plus de 32 000 personnes par an dont 3 000 apprentis et 11 000 salariés en formation continue à travers 9 établissements et 30 sites.

Elles déploient également le dispositif des mini-stages de découverte professionnelle (plus de 3100 conventions signées en 2024) et organisent plus de 230 événements d'orientation et d'emploi chaque année.

Les taux d'insertion dépassent souvent 80 % dans les filières industrielles et commerciales.

Fragiliser ce réseau reviendrait à affaiblir la formation de proximité et l'adéquation emploi-compétences dans toute la région.

### **Le commerce et les centres-villes**

Le commerce représente près de la moitié des entreprises régionales, souvent des TPE familiales. Les CCI accompagnent leur transition numérique, les aident à obtenir des labels qualité et à structurer des associations de commerçants avec les collectivités.

**À Strasbourg, Mulhouse, Metz ou Troyes**, ces dispositifs ont permis de réduire la vacance commerciale et de mieux piloter l'offre de centre-ville grâce à des outils de data et d'analyse de flux. Sans les CCI, ces actions, souvent cofinancées par les Régions ou les métropoles, ne pourraient pas être maintenues.

### **Un appel au dialogue et à la responsabilité**

La CCI Grand Est et les présidents des CCI territoriales appellent le Gouvernement à renoncer à cette trajectoire budgétaire et à ouvrir un dialogue de fond sur le rôle des CCI dans la cohésion économique et territoriale. Ils saluent le soutien unanime des parlementaires membres de la commission des finances, qui ont déjà adopté plusieurs amendements favorables au maintien des ressources.

Les organisations syndicales représentatives du personnel des CCI du Grand Est expriment de manière unanime le refus du PLF pour ce qui est des dispositions relatives aux CCI.

### **Chiffres-clés**

- Accompagnement économique : 45 000 entreprises sensibilisées aux transitions (RH, digitales, écologiques) et 7000 accompagnements individuels.
- Création / reprise d'entreprise : 15 000 porteurs de projet accueillis et conseillés
- Formation et apprentissage : 32 000 personnes formées / an dans 9 établissements répartis sur 30 sites
- Développement international : 3 300 entreprises accompagnées à l'export
- Impact économique moyen : +30 000 € de CA en moyenne pour les dirigeants accompagnés
- Satisfaction des entreprises :
  - 8,5 / 10 : note moyenne
  - 8,3 / 10 : taux de recommandation
  - 9 / 10 : qualité de la relation client
- Performance du réseau : 1 entreprise accompagnée toutes les 5 minutes

# ANNEXES

**Discours de Jean-Paul Hasseler, Président de la CCI Grand Est**

**Communication co-signée par toutes les organisations syndicales  
de la CCI Grand Est**

## Discours de Jean-Paul Hasseler, Président de la CCI Grand Est

30 octobre 2025

« Je suis Jean-Paul Hasseler, le Président de la CCI Grand Est et nous allons évoquer ce matin la situation du réseau des CCI du Grand Est.

C'est pourquoi je suis entouré de mes collègues Présidents des différentes CCI Territoriales de notre région. Chacun d'eux représente un territoire du Grand Est et interviendra ensuite pour témoigner de l'impact du projet de PLF 2026 sur l'accompagnement qu'ils apportent au quotidien aux entreprises du Grand Est.

**Il s'agit donc bien du sujet du PLF** que nous souhaitons traiter aujourd'hui avec vous et je commencerai mon propos par un « **Coup de gueule** ». Coup de gueule, en lien avec les propos exprimés par le Président de CCI France, Alain Di Crescenzo, lors des derniers bureaux et Comités Directeurs nationaux, dont je fais partie, ainsi qu'à l'occasion de la dernière AG de CCI France qui s'est déroulée il y a 48h. Coup de gueule largement relayé par vos confrères nationaux.

- Marre de ne pas être entendus
- Marre de ne pas être considérés
- Marre que l'État nous mente depuis plus d'une décennie
- Marre de devoir chaque année, à l'approche du PLF, s'inquiéter de notre futur !

Dans ce projet de PLF, nous sommes menacés d'une nouvelle baisse de **175 millions** de la taxe pour frais de Chambre, soit 30% de nos ressources nationales. TCCI qui, je le rappelle ici, est payée par les entreprises et dont le but initial était l'accompagnement en proximité de nos entreprises. Cette baisse, si elle était confirmée, entraînerait d'une part **une mise en faillite immédiate de 2/3 des CCI du réseau** et un plan social au niveau national d'environ **3000** collaborateurs. Pour le réseau des CCI du Grand Est, un plan de près de **150** collaborateurs est à prévoir.

Je tiens à être clair, ce serait la fin des CCI telles que nous les connaissons et une remise en cause radicale de notre capacité à remplir nos missions de service public, inscrites dans le Code du commerce et le Contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État : Création/reprise/transmission d'entreprise, accompagnement au développement international des entreprises, accompagnement dans les transitions environnementales, digitales, RH, accompagnement des entreprises en difficulté.

Les CCI apportent tous les jours des solutions concrètes aux entreprises, dans une relation de proximité, au moment où elles en ont le plus besoin.

Je rappelle également qu'en l'espace de 13 ans, c'est 1 milliard d'euros que l'État a prélevé sur le réseau des Chambres de Commerce.

À l'échelle du Grand Est : La TFC perçue en 2017 était de 63,9 M€ VS 35,5 M€ en 2024.

De plus, à travers un effort sans précédent, les CCI se sont restructurées (baisse de 56% des effectifs au niveau national). A l'échelle du Grand Est, nous sommes passés de 12 à 8 CCI en Grand Est et depuis 2017 de 1200 collaborateurs à 700 aujourd'hui.

Cette restructuration s'est faite en gardant une efficacité de proximité, aujourd'hui reconnue par les chefs d'entreprise et mesurée tant au niveau qualitatif que quantitatif. J'y reviendrai dans quelques instants...

Nous ne sommes pas une agence de l'État. Nous sommes un acteur économique de terrain, dirigé par des chefs d'entreprises bénévoles, enracinés dans les territoires, au service des TPE, PME et porteurs de projets.

C'est pour ces raisons que la Région Grand Est nous fait confiance et que nous sommes son premier partenaire en matière de développement économique.

Pour information, les agences de l'État c'est 480 000 personnes et une augmentation des effectifs de 9% en 5 ans !

La baisse de nos ressources, signifie arrêter nos missions de service public aux entreprises, cette proposition de Loi de finance est donc **incompréhensible, à contre sens, anti-économique, injuste et inacceptable**.

**À contre-sens pour notre économie** : on vit des records de faillites, 68 000 en 2025. Les entrepreneurs souffrent et ne nous ont jamais autant sollicité. Le rôle des CCI est d'aller au plus près des entreprises sur le territoire pour diffuser des politiques publiques, soutenir des entrepreneurs dans leurs difficultés et dans le méandre administratif français. 1 134 000 entreprises accompagnées en 2024, qui nous demandent des services dont la majorité sont gratuite. En Grand Est, c'est 45 000 entreprises sensibilisées aux transitions (digitale, RH, écologique et création-transmission) et 7000 accompagnements individuels.

**Anti-économique** : depuis 4 ans CCI France a commandé une étude d'impact à OpinionWay (cabinet indépendant) qui démontre que l'on crée **4 fois plus de valeurs que ce que nous coutons à l'État**. Sans les chambres de commerce on détruit 2 milliards de valeur pour le pays. **En Grand Est : 35,5 millions de Taxe pour Frais de Chambre = 160 millions de valeur créée...**

**Injuste pour nos collaborateurs** qui font preuve de dévouement et de compétences.

**Injuste pour nos entrepreneurs élus** qui s'investissent dans nos CCI. Entre 2013 et 2022, je l'évoquais il y a quelques instants, nos ressources ont baissé de 66 % ; on a réduit nos effectifs de 56 % ; nous sommes **un modèle de transformation** au service des entreprises et au service de l'action publique de la France via l'économie. Puissent les politiques s'inspirer de notre rigueur en matière de gestion !

**Enfin, inacceptable** : je rappelle que nous sommes évalués chaque année par tous les Préfets de France. Dans le Grand Est, l'an dernier, par la Préfète Chevalier et je n'en doute pas en cette fin d'année par le Préfet Witkovski. Tous ces Préfets, à l'unanimité, plébiscitent l'action des CCI.

Et malgré cela, on veut nous enlever 175 millions.

Pour paraphraser notre Président national « il y a des circonstances où se taire c'est mentir » C'est un cri d'alarme, un cri de combat, car on va discuter ce PLF avec notre première ligne de soutien, que sont les parlementaires.

Nos députés sont bien sûr informés, et une action de lobbying national a été engagée auprès des députés qui siègent à la commission des finances qui, vous le savez, a commencé ses travaux le 20/10/2025.

Vous avez pu le constater, les premiers résultats sont encourageants, nous avions 13 amendements sur 1800 étudiés et l'adoption unanime de ces amendements est un signal politique fort envoyé au gouvernement.

Elle confirme que nos parlementaires, qui sont les plus proches du terrain, défendent le rôle des CCI et refusent que leurs engagements soient remis en cause chaque année.

Avant de conclure, je tenais à remercier les organisations syndicales représentatives des salariés du Grand Est, qui spontanément, se mobilisent pour soutenir notre combat, vous découvrirez en annexe du communiqué de presse leur contribution.

Je vais maintenant laisser la parole à mes collègues qui vont évoquer l'impact d'une telle situation sur leur territoire.

Je reste ensuite à votre disposition pour les éventuelles questions complémentaires ».



## **PLF 2026, les Chambres de Commerce et d'Industrie en danger ! Appel des organisations syndicales de la CCI région Grand Est pour sauver les emplois**

Les CCI, premier relais économique public de proximité, jouent un rôle essentiel auprès des entreprises notamment des TPE-PME.

Le PLF 2026, tel que présenté, met en péril les emplois du réseau déjà fortement impacté par les Lois de Finances depuis 2012.

Les CCI et ses personnels se sont réformés pour s'adapter.

Nous appelons solennellement nos responsables politiques à stopper toutes nouvelles ponctions sur les ressources publiques des CCI.

L'avenir du réseau des CCI, de l'économie locale, de la formation et de l'emploi du secteur est en jeu.

### **Le personnel des CCI ne doit pas être la seule variable d'ajustement !**

#### Les délégués syndicaux :

UNSA CCI - Agnès THIERY 06 75 14 32 41

UNSA CCI - Hubert LUCHIER 06 85 96 23 15

UNSA CCI - Virginie ISSELIN 06 99 11 44 51

CFE CGC - Anne DOUR 06 72 94 34 10

CFE CGC - Laurent CHAIGNE 06 73 48 62 71

CGT - Olivier JACQUEMIN 06 80 04 19 48

CFDT CCI - Philippe LACOUR 06 47 98 25 42

CFDT CCI - Maria DROMMER VALERA 06 81 45 55 49